

PATIENTS SOURDS ET MALENTENDANTS

Si vous avez des difficultés de compréhension avec un de vos patients sourd ou malentendant, le CDO MK 69 a sollicité une de nos consœurs, formée au langage des signes, qui accepte de devenir notre référente pour ces patients. Si une telle situation se produit avec un patient, contactez le CDOMK 69 qui vous informera.